

<< Je n'ai pas reçu de médaille car...>>, réagit un chauffeur de citerne.



Kangaba / Santé :
l'entreprise Bagama Mining aménage un terrain de 2 hectares pour la construction d'un hôpital

SIMANDOU 2040:
L'offensive exploitation minière de la Guinée

MINE DE LOULO GONKOTO : Barrick de retour

<< Je n'ai pas reçu de médaille car...>>, réagit un chauffeur de citerne.



Les chauffeurs de citernes de carburants ont reçu des mains du Président de la transition des médailles de reconnaissance de leurs sacrifices pendant la crise du carburant. La cérémonie qui s'est tenue le 5 décembre au palais présidentiel de Koulouba était remplie d'émotion et de fierté.

Vêtus en teeshirts polos blancs et casquettes, les héros de la crise du carburant ont été reçus avec tous les honneurs par le Général d'armée, Assimi Goita. Certains

portaient les séquelles de l'attaque barbare dont ils ont été victimes au cours de leurs trajets. En reconnaissance de leurs sacrifices, ils ont reçu la médaille du mérite national avec étoile d'argent et effigie "Lion Debout". Leurs collègues lâchement assassinés ont aussi reçu des distinctions à titre posthume.

Pour rappel, au début octobre, les groupes djihadistes avaient lancé les hostilités contre les convois de citernes de carburant en provenance du Sénégal et de la Côte d'Ivoire pour empêcher l'approvisionnement du

Mali en carburant. Des dégâts énormes ont été enregistrés : Plusieurs citernes ont été brûlés dont certains avec leurs chauffeurs et apprentis. D'autres chauffeurs sont toujours en détention avec les groupes djihadistes, selon plusieurs sources.

Des chauffeurs oubliés

Selon nos informations, certains chauffeurs blessés n'ont pas reçu de distinction. Ils n'ont pas été déclarés par leurs employeurs, nous dit un rescapé de l'attaque du convoi des citernes qui a eu lieu sur l'axe Kolondieba. « Je n'ai pas reçu une médaille car je n'ai pas été déclaré par mon employeur. Ma citerne a été incendiée par les terroristes avec une importante somme d'argent et mes affaires dans le véhicule. J'ai reçu une balle à la poignée qui n'est pas encore rétablie », témoigne BC, un chauffeur résidant à Segou. Et de poursuivre : « Malgré que je n'ai pas encore repris le travail car j'attends une nouvelle citerne, mon patron continue à payer mon salaire ».

Déterminer à mourir pour la patrie.

Malgré l'assassinat sauvage de leurs

collègues et la menace des groupes terroristes, des chauffeurs sont toujours motivés à servir le pays. « L'incendie de ma citerne et ma blessure ne me feront jamais peur. Quand je serai rétabli, je vais reprendre le travail et continuer à approvisionner notre pays en carburant. C'est notre pays, nous n'avons pas le choix. Tant que je vis, le Mali ne manquera pas de carburant », a affirmé BC. Un autre chauffeur LD que nous avons rencontré de retour d'un voyage d'Abidjan va plus loin : « Je le jure que je suis prêt à mourir en amenant du carburant dans mon pays. Je demande que les autorités me donnent une arme et je vais éliminer tout djihadiste qui va se mettre devant moi. Jamais je ne vais céder à la panique et à leurs menaces ».

Si beaucoup de chauffeurs affirment leur détermination à continuer à servir le pays en carburant, d'autres ont été contraints par leurs familles à arrêter le travail de transporteur de citerne. Ils exercent un nouveau boulot à Bamako en attendant une issue favorable à la situation.

Boubacar kanoute.

Sénégal : l'orpaillage clandestin fait dix morts à Kédougou, majoritairement des Maliens



L'extraction de l'or par dragage est interdite par le code minier en vigueur en République du Mali. A Kangaba, un cercle situé dans

la région de Koulikoro, cette mesure est loin d'être appliquée. Entre défis économiques, sociaux et environnementaux, l'usage des dragues sur le fleuve est au centre des préoccupations locales. L'une de nos équipes de reportage était, le jeudi 2 Octobre dernier sur le terrain.

Selon la définition de Google, Au moins dix personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement de deux sites d'orpaillage clandestin dans la région de Kédougou,

au sud-est du Sénégal, entre le 12 et le 17 décembre. La majorité des victimes sont de nationalité malienne, selon les responsables locaux des orpailleurs artisanaux.

D'après Lamine Cissokho, président des Tomboulmas (nom donné aux chefs orpailleurs), toutes les victimes sont maliennes, à l'exception d'un ressortissant burkinabè. Les chercheurs d'or avaient investi, de nuit, des sites interdits ou déjà fermés par les autorités. Le premier drame s'est produit vendredi à Khossanto, où trois personnes ont péri dans un éboulement. Le second accident est survenu mercredi à Kharakhéna, un village aurifère de la commune de Bembou, faisant sept morts. L'un des blessés graves a succombé le lendemain à l'hôpital.

Malgré les interdictions et les opérations de contrôle, l'orpaillage clandestin demeure actif dans cette zone aurifère du sud-est sénégalais. Début décembre, la gendarmerie a mené une vaste opération de sécurisation dans la commune de Bembou, qui a conduit au démantèlement de quatorze sites illégaux et à la saisie d'une importante quantité de matériel

d'exploitation minière.

Les autorités sénégalaises tentent de renforcer l'encadrement de cette activité à haut risque. En octobre 2024, le président Bassirou Diomaye Faye avait signé un décret interdisant toute exploitation aurifère à moins de 500 mètres de la Falémé, un affluent du fleuve Sénégal, jusqu'en juin 2027. Une décision qui peine toutefois à enrayer la présence de nombreux orpailleurs, dont une forte proportion de ressortissants maliens, dans la région de Kédougou.

ABK

Kangaba / Santé : l'entreprise Bagama Mining aménage un terrain de 2 hectares pour la construction d'un hôpital



Les travaux d'aménagement du site devant abriter l'hôpital du district de Kangaba ont débuté le samedi 6 décembre dernier. D'une superficie de deux hectares, le terrain est aménagé par l'entreprise minière Bagama Mining.

Le lancement des travaux a été effectué par le préfet du cercle de Kangaba, en

présence des autorités locales ainsi que des organisations de la société civile et des autorités coutumières.

La promesse des plus hautes autorités du Mali de doter les cercles de centres de santé de référence se concrétise ainsi à Kangaba. Après l'identification du site, la localité vient d'entamer les travaux d'aménagement en vue de la construction de l'hôpital du district. L'entreprise

d'exploitation aurifère Bagama Mining, opérant dans la zone, a été sollicitée par les autorités locales. Selon nos informations, la société a mobilisé la logistique nécessaire pour débarrasser l'ensemble du site des herbes et autres arbres. Un geste salué par les autorités et la population.

« Nous exprimons toute notre reconnaissance à Bagama Mining qui a accepté notre demande d'aménager le site de l'hôpital du district, d'une superficie de deux hectares. À travers cet acte, Bagama prouve qu'elle est une entreprise au service de la population de Kangaba », s'est réjoui le préfet du cercle, M. Abou Daou.

Présent lors du lancement des travaux, le maire de la commune urbaine de Minindian-Kangaba, Mambi Keïta, a estimé que cet hôpital soulagera considérablement la population locale. Il a également remercié les plus hautes autorités du pays pour cette initiative.

Prenant la parole à son tour, le président de la société civile de Kangaba a salué le projet de construction de cet hôpital de référence, longtemps attendu par le cercle. « Il n'y a rien de plus utile pour une population qu'un hôpital. Que cet

établissement serve toute la population de Kangaba et même les habitants de la Guinée voisine. Nous demandons également que les médecins et agents de santé qui seront affectés passent plus de temps à Kangaba qu'à Bamako », a-t-il déclaré.

Représentant le directeur de l'entreprise minière Bagama Mining, M. Nouhoum Traoré, dit Féla, chargé des affaires sociales de la mine, a rassuré quant à la disponibilité de la société à accompagner toutes les initiatives de développement du cercle de Kangaba. « Notre entreprise est au service de toute la population de Kangaba. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à mettre nos machines à la disposition des autorités pour aménager le site, en prenant en charge toutes les dépenses. La direction de la mine rassure également de sa disponibilité à doter et équiper l'hôpital après sa construction », a-t-il affirmé.

Bagama Mining figure parmi les entreprises minières dont 90 % des employés sont des Maliens. Elle est également l'une des premières sociétés à avoir accepté les nouvelles conditions d'exploitation de l'or fixées par les autorités de la Transition.

MINE DE LOULO GONKOTO : Barrick de retour



Par une note interne signée par son directeur des opérations Barrick pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Sebastiaan BOCK a informé de la reprise des activités mais de façon progressive, selon reuters.

Suite à une décision de justice, la compagnie minière canadienne a été autorisée de récupérer plus de trois tonnes d'or qui étaient saisis et gardés au niveau de la Banque Malienne de Solidarité

(BMS) à Bamako.

Ceci a permis de mettre un terme à ce bras extrêmement complexe qui a paralysé les activités du plus grand site minier du pays.

La reprise étant actée suite à un accord conclu le mois dernier entre la société et l'État malien a mis fin à deux longues années de bras de fer. La compagnie s'est fixée comme objectif la formation obligatoire des employés et des sous-traitants, préalable indispensable avant le redémarrage complet de la production.

L'accord prévoyait également la libération de certains responsables de Barrick. Chose qui serait également exécutée, selon des sources proches de Barrick.

La cause principale de ce bras de fer est survenue suite à l'application d'un nouveau code minier, adopté par le gouvernement de transition. Avec ce nouvel arsenal juridique, le Mali a connu une modification des règles fiscales et de participation de l'État dans le secteur extractif.

Seulement avec Barick Gold, le pays aura un versement de 430 millions de dollars soit plus de 240 milliards de FCFA.

La rédaction

Actu Mines Mali est un journal bimensuel spécialisé dans le domaine des mines.

Directeur de publication:

Ahmadou Mahamane Diallo

Rédactrice en chef : Bintou Coulibaly

Rédaction :

Bintou Coulibaly, ABK ,

Ibrahima Guitteye ,

Drissa Kanouté,

Drissa Traoré,

Mamadou Magassa ,

Boubacar Kanouté.

Responsable commercial :

Boubacar Kanouté

Adresse email :

info@actuminesmali.com

SIMANDOU 2040 : L'offensive exploitation minière de la Guinée



Les autorités guinéennes ont lancé, en novembre dernier, l'exploitation de fer de son ambitieux projet de SIMANDOU.

Le projet SIMANDOU 2040 est une vision de développement des autorités guinéennes dont l'objectif stratégique et prévisionnel est d'obtenir 10 milliards de dollars US de chiffres d'affaires annuels et des recettes fiscales estimées à près de 2 milliards USD.

Ce projet, qui date de plus de 28 ans, s'est enfin concrétisé le 11 novembre dernier par l'exportation des premiers minerais de fer. C'était en présence des Présidents du Gabon, du Rwanda et de la Guinée.

Selon les informations, le gisement de fer de Simandou a une capacité de production annuelle estimée à 120 millions de tonnes. Il est considéré comme le plus grand gisement de fer au monde dont la teneur en fer pur fait 65% .

A noter que le projet SIMANDOU 2040, selon certaines informations, s'articule autour de cinq piliers : les infrastructures, l'économie, l'agriculture, l'éducation et la santé. Il rassemble entre autre 122 projets.

Boubacar Kanouté